

Les étudiants internationaux de l'université Lille 1

- évolution entre 1999/2000 et 2010/2011 -

Depuis plus de 10 ans, l'université Lille 1 accueille un nombre important d'étudiants étrangers de toutes nationalités. Si à l'origine, ces flux d'entrants se faisaient surtout de manière individuelle, une part de ces flux se fait maintenant dans le cadre de conventions entre les établissements.

L'étude réalisée sur 12 années montre des évolutions fortes sur les effectifs et des modifications sur les zones d'origine des étudiants :

- entre 2000 et 2011, l'effectif des étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat français a été multiplié par près de 3, dépassant les 3200 inscrits. Si toutes les zones géographiques ont participé à cette croissance, l'Asie (particulièrement la Chine) a joué un rôle fort (35 inscrits en 2000 et 697 en 2011, soit 20% des étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français inscrits à Lille 1, alors qu'ils ne représentaient que 3% en 2000) ;

- cette croissance spectaculaire des étudiants originaires d'Asie ne doit cependant pas masquer le fait que ce sont ceux originaires d'Afrique qui sont toujours et de loin les plus représentés : 58% des étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français en 2011. Parmi ceux-ci, depuis 2002, les étudiants du Maghreb sont plus nombreux que ceux du reste de l'Afrique.

Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français sont, significativement plus souvent que les autres étudiants, inscrits dans des diplômes de niveau Bac+4 et plus, et en particulier en Doctorat ; ils préparent davantage que les autres étudiants des diplômes de sciences économiques et de gestion ou de sciences appliquées (mécanique, génie civil, électronique, informatique).

Avec la création et le développement de nouveaux programmes d'échanges, la décennie en cours devrait permettre l'émergence de flux originaires de nouvelles zones géographiques.

Éric Grivillers
Responsable de l'étude

Martine Cassette
Directrice de l'OFIP

Février
2012

Bref sur l'enquête

Objectifs : caractériser les populations d'étudiants de nationalités étrangères ; étudier les flux, leurs caractéristiques socio démographiques et scolaires.

Durée de l'observation : 12 années ; inscrits à l'université Lille 1 entre 1999/2000 et 2010/2011.

Populations : inscrits en diplôme prioritaire hors DAEU, DU, préparation à l'agrégation, HDR et étudiants de la FUPL (établissement privé conventionné).

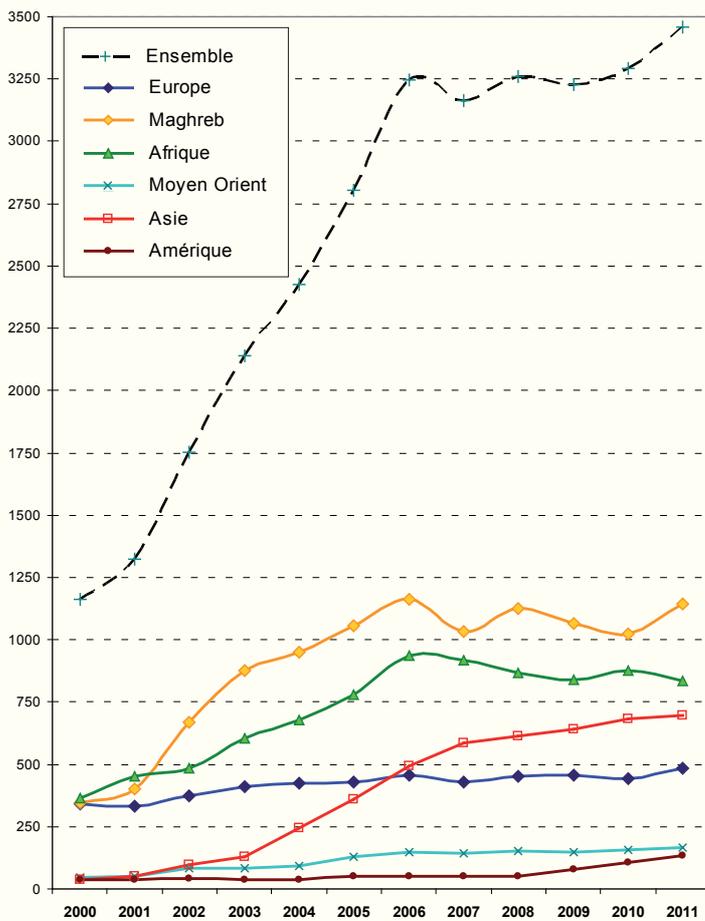
Comparaison des étudiants français, des étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un baccalauréat français et des étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat français.

Rapport à consulter sur le site Internet
www.univ-lille1.fr/ofip

Evolution entre 1999/2000 et 2010/2011

- Étudiants de nationalité étrangère titulaires d'une équivalence du baccalauréat français -

Évolution du nombre d'inscrits



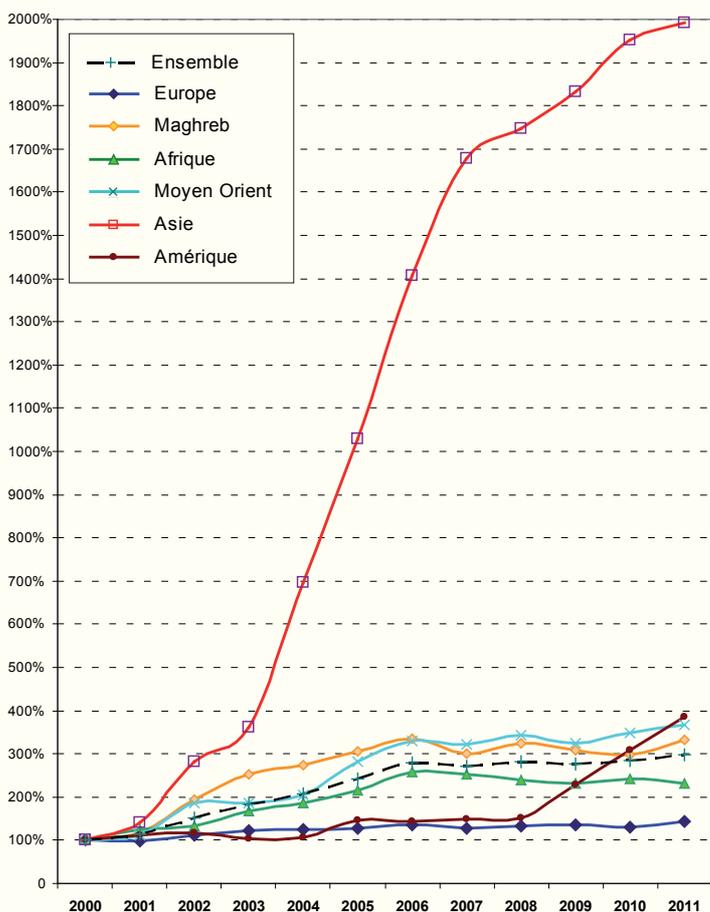
Les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français ont été multipliés par presque 3 entre 2000 et 2006, passant de 1162 à 3247 ; entre 2006 et 2011, la croissance a été plus lente et discontinuée, même si l'effectif de 2010/2011 constitue le plus haut observé avec 3460 inscrits.

La forte augmentation constatée entre 2000 et 2006 concerne les étudiants du Maghreb, d'Afrique et d'Asie ; les effectifs de ces derniers sont les seuls à avoir connu une progression en hausse d'année en année ; parmi ceux-là, les étudiants chinois représentent 83% des étudiants originaires d'Asie en 2010/2011. Leur nombre est passé de 9 en 1999/2000 à 575 en 2010/2011 ! Malgré cette hausse, les étudiants originaires du Maghreb sont depuis 2002 les plus nombreux (ils représentent en 2011, 1/3 des étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français).

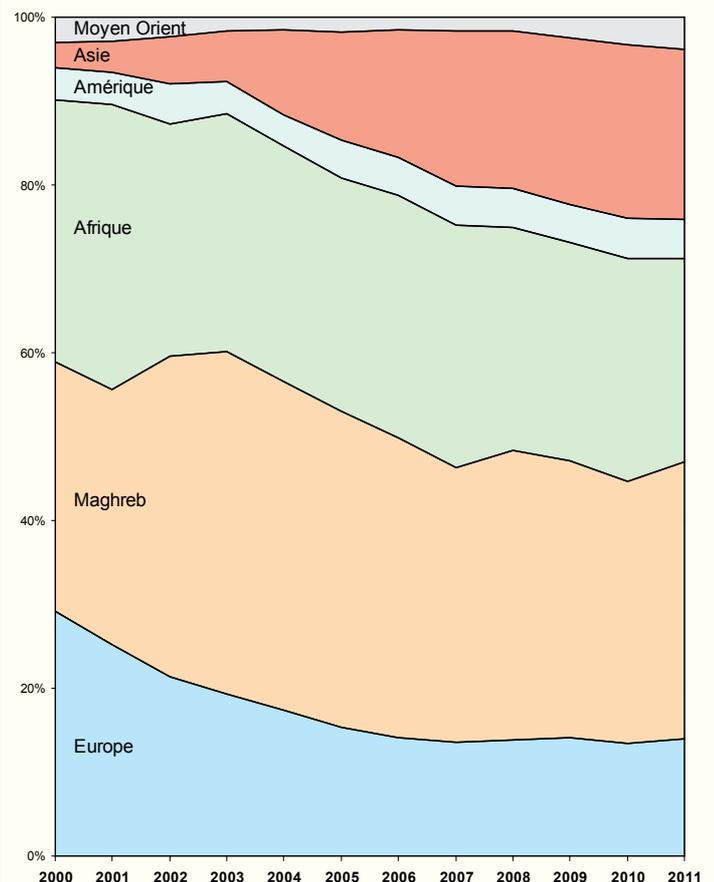
L'analyse de l'évolution en base 100 des effectifs des diverses origines des étudiants de nationalité étrangère permet de prendre la mesure de l'évolution du flux d'étudiants originaires d'Asie (et de Chine essentiellement) ; globalement la population d'ensemble s'est accrue de près de 300% entre 2000 et 2011.

On observe un phénomène de vase communicant entre la part des étudiants originaires d'Asie et celle des étudiants originaires d'Europe : alors qu'entre 2000 et 2011 la part des premiers est passée de 3% à 20%, la part des seconds est passée de 29% à 14%.

Évolution du nombre d'inscrits - base 100



Évolution des proportions d'inscrits

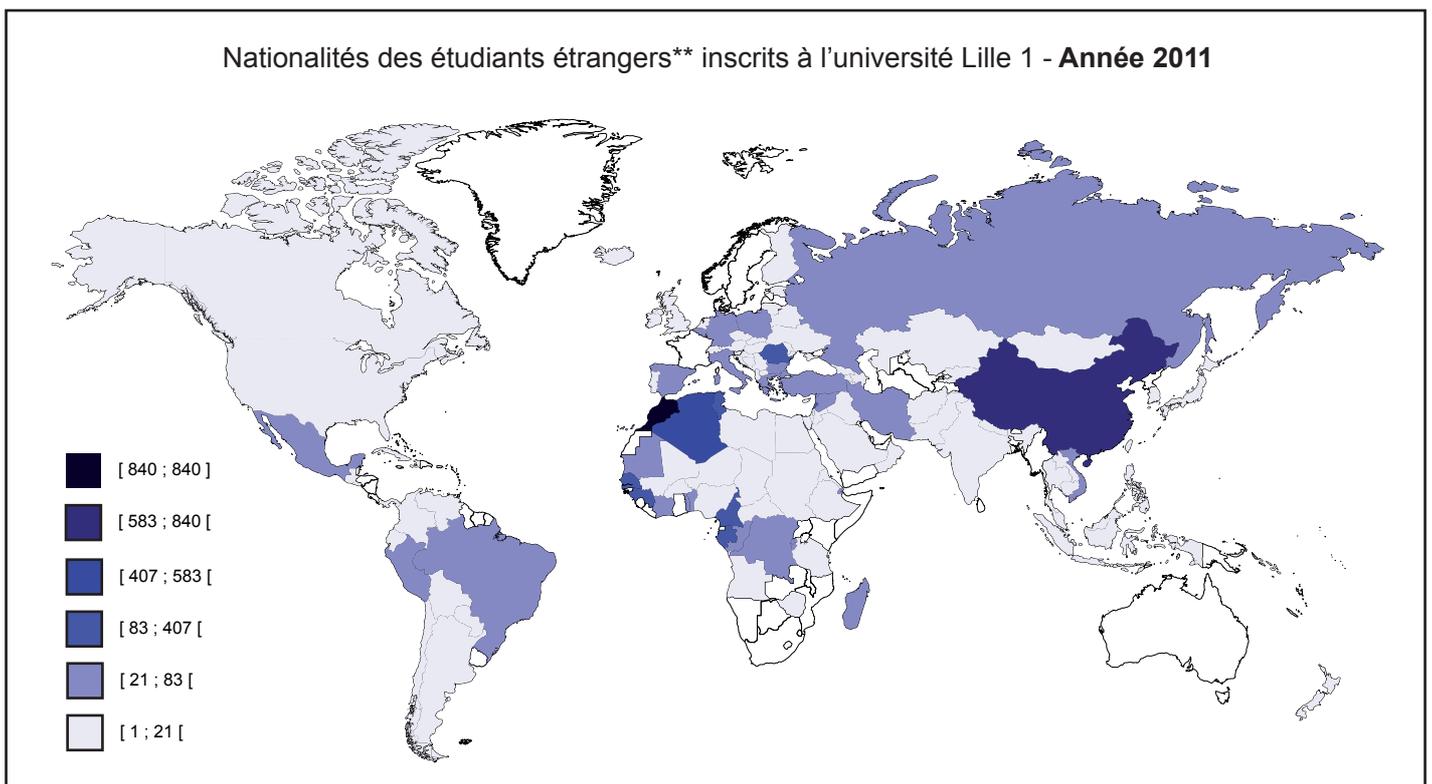
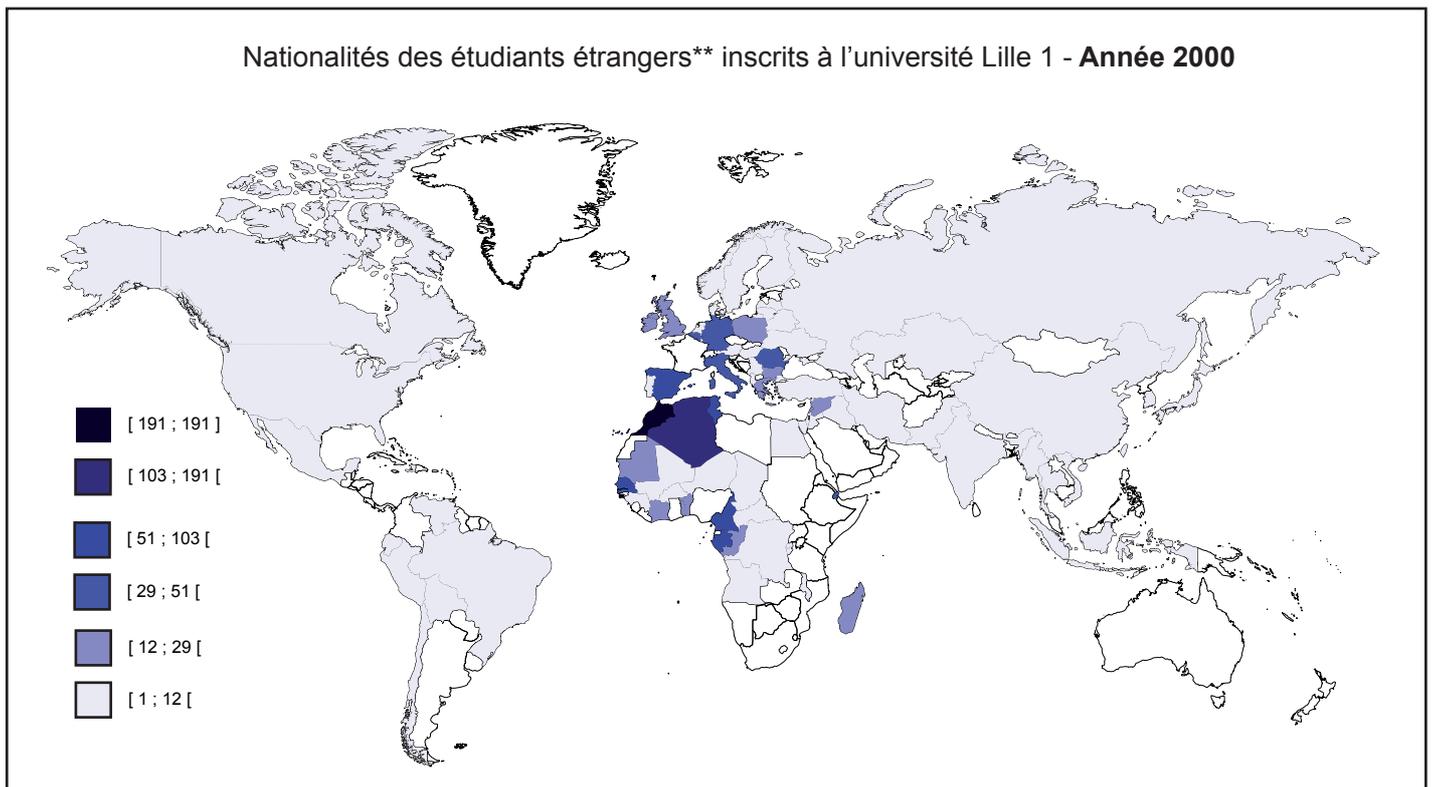


Comparaison de l'année 1999/2000 et de l'année 2010/2011

- Étudiants de nationalité étrangère titulaires d'une équivalence du baccalauréat français -

Les représentations cartographiques* des origines nationales détaillées des étudiants de nationalité étrangère (titulaires d'une équivalence du baccalauréat français) permettent de visualiser plus en détails l'évolution des nombres d'inscrits pour les années 1999/2000 et 2010/2011.

On constate en particulier une évolution positive des flux d'étudiants originaires de Russie (7 en 2000, 33 en 2011) et, surtout, de Chine (9 en 2000 et 575 en 2011), mais aussi d'Amérique latine (liée à la réalisation de programmes "Erasmus Mundus" développés avec le Mexique, le Brésil et le Pérou), du Moyen Orient (Turquie, Iran, Syrie) et de l'Afrique (Guinée et République démocratique du Congo).



* Méthode de discrétisation utilisée : Jenks (maximise homogénéité intra-classe et hétérogénéité inter-classe).

** Etudiants de nationalité étrangère n'ayant pas obtenu le baccalauréat (ou équivalent) en France.

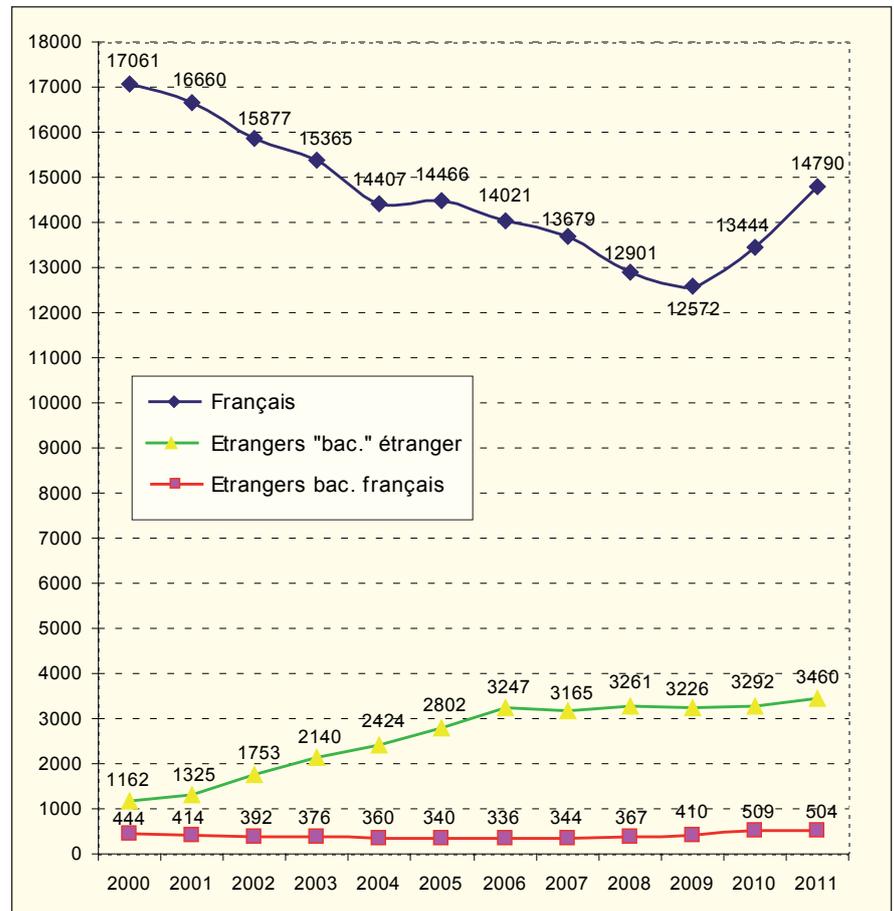
Évolution des populations au sein de l'ensemble des étudiants

Sur l'ensemble des douze années étudiées, les étudiants de nationalité étrangère représentent 17% des inscrits (dont 2,3% d'étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu le baccalauréat français).

La part d'étudiants français n'a cessé de diminuer entre 2000 ("point haut" de la courbe avec 91,4%) et 2009 ("point bas" de la courbe avec 77,6%), avant de remonter légèrement en 2010 et 2011.

Dans le même temps, si la part d'étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu le baccalauréat en France a peu évolué, celle des étudiants de nationalité étrangère qui ont obtenu l'équivalent du baccalauréat à l'étranger a été multipliée par 3 passant de 6% à 18% en 2011 ("point haut" de la courbe en 2009 avec 20%).

En 2000, les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu le baccalauréat en France représentaient 28% de l'ensemble des étudiants internationaux ; ce taux n'a globalement fait que diminuer pour atteindre 13% en 2011.



Comparaison des populations

Si on essaye de caractériser statistiquement* les trois populations comparées ci-dessus on constate que :

- relativement aux autres étudiants, les étudiants de nationalité française sont significativement plus souvent : 1° plus jeunes l'année de leur inscription à Lille 1, 2° inscrits à des formations de niveaux Bac+1, Bac+2 et Bac+3 (DUT et Licence) ou des niveaux supérieurs en écoles d'ingénieurs, 3° après avoir plus souvent obtenu leur baccalauréat avec mention ; ce sont également plus souvent 4° des femmes, 5° inscrit(e)s dans des diplômes de sciences humaines et sociales ou de sciences de la Vie de la Terre et de l'univers, 6° qui ont plus souvent validé l'année préparée.

- les étudiants de nationalité étrangère qui ont obtenu le baccalauréat en France ont significativement plus souvent que les autres étudiants : 1° obtenu leur baccalauréat, sans mention et en retard par rapport à l'âge « normal » (de 18 ans), 2° sont plus souvent que les autres étudiants inscrits en Licence, 3° dans les filières de sciences économiques et gestion en particulier et 4° ont significativement plus souvent échoué au diplôme préparé.

- Relativement aux autres étudiants, les étudiants de nationalité étrangère non titulaires du baccalauréat français 1° ont significativement plus souvent obtenu leur équivalence de baccalauréat sans mention et en retard par rapport à l'âge « normal » (de 18 ans), 2° sont beaucoup plus souvent inscrits en Doctorat et en Master (recherche en particulier), 3° préparent plus souvent des formations de sciences économiques et de sciences (appliquées en particulier, comme la mécanique ou le génie civil, l'électronique et l'informatique).

* Voir explication de la méthode dans le rapport.